La Direction qui fêtait en grandes pompes avec ses salariés les 90 ans de la Compagnie le 07 octobre 2023 décide de quitter l'aéroport historique d'ORY à l'été 2026.

Comme à l'accoutumée la Presse était au courant.

L'UNAC déplore une fois de plus que les premiers concernés (élus et salariés) soient les derniers informés.

Quel impact sur l'exploitation?



Quel impact pour les PNC ?



PNC FRANCE

dont

PNC FRANCE

Des mobilités seront imposées vers CDG

Disparition du Groupe 32

Pas de modification à ce stade sur les 3 Bases NCE/MRS/TLS.

Quel impact pour les PS? •

Sélection interne de 50 PS vers PN en jan/fév 2024 pour mise en ligne à l'automne 2024

PS CONCERNÉS dont

BASE PN ORY



Les élus UNAC s'interrogent :



X AUCUNE garantie sur l'emploi AF



Dès lors, où s'arrêtera la limite de transfert d'activité AF vers TO?

L'UNAC réclame dès aujourd'hui l'ouverture de négociations afin de limiter l'impact économique et social pour les PNC basés ORY.

L'UNAC réclame des garanties sur le maintien de l'Emploi et le maintien du périmètre d'activité des PNC AF.





Monsieur Patrice TIZON DGRH 45 rue de Paris 95747 ROISSY CDG CEDEX

Roissy CDG, le 19 octobre 2023

Monsieur le Directeur,

Suite à l'annonce relative à la fermeture d'Orly à l'été 2026 faite en CSE Central et en CSE d'Établissement le 18 Octobre 2023, nous vous demandons l'ouverture immédiate de négociations et un calendrier social complet sur le volet PNC .

Nous ne doutons pas que vous saurez nous apporter des réponses claires dans les plus brefs délais, et vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Anne Vildy Sarocchi

A. Saroah

Secrétaire Générale